

## "CONTRIBUTION" AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ÉTAT LES DÉPARTEMENTS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Lors de la session du 4 novembre 2024, les Conseillers départementaux de l'Ain ont adopté à l'unanimité la motion ci-jointe.

L'ensemble des Départements de France, face aux menaces qui pèsent sur leurs budgets, alertent le Gouvernement, les Parlementaires, et tous les partenaires de l'action départementale sur l'ampleur de l'effort demandé. Ils ne sont plus en capacité de faire face à l'explosion de leurs dépenses – notamment de solidarités – imposées par l'État.



« Nous tenons à alerter sur la situation de la collectivité départementale, partout en France. La menace plane clairement au-dessus de nos têtes d'être potentiellement mais rapidement dans l'incapacité d'agir, voire de disparaître, si le Parlement vote en l'état les propositions du Gouvernement pour contribuer à apurer la dette de l'État.

L'avenir des Départements est de plus en plus incertain. La situation s'est considérablement tendue depuis que nous avons appris les dispositions prévues dans le Projet de Loi de Finances pour 2025, au titre de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de réduction des déficits publics. L'action de Départements de France, la mobilisation de tous les Présidents, qu'ils soient de droite ou de gauche, pour défendre l'institution est très forte. A situation inédite, mobilisation exceptionnelle. Je pense que tous ces efforts payeront et que le Gouvernement reverra sa copie ».

**Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain**  
Porte-parole de Départements de France